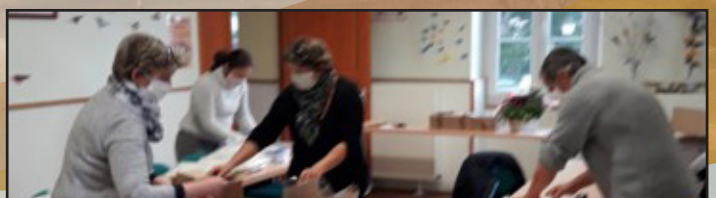


Le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro **50**

Juillet 2020





Roland Besson

Malgré un contexte d'abstention compréhensible eu égard au virus Covid-19 et la possibilité du panachage, l'ensemble des candidates et des candidats de la liste « Vos intérêts sont nos projets ! » ont été élus dès le premier tour de scrutin, le 15 mars 2020. Plus d'un Massiotin sur deux (61,3 %) s'est déplacé aux urnes pour donner à notre liste un score moyen de 60,4 % des votants. Au nom de tous, je vous en remercie très sincèrement. Merci de votre confiance.

C'est à la fois un honneur, un engagement et un devoir pour le quotidien. L'équipe municipale qui m'entoure a le sens du service public et est prête à assumer sa fonction.

Je salue amicalement les élus sortants, pour leur travail à mes côtés durant ces 6 années bien sûr mais aussi durant la prolongation du mandat. Je ne voudrais pas oublier ceux qui sont intervenus pour la préparation et la parfaite tenue du bureau de vote dans des conditions qui n'étaient pas simples. Je remercie la population et les candidats qui ont respectés collectivement les consignes sanitaires et les gestes barrières.

Nous vivons encore un temps d'incertitude. La crise sanitaire et le confinement laisseront des traces dans notre société. Je voudrais saluer les soignants de notre commune et les enseignantes de notre école pour leur investissement quotidien en toute humilité et efficacité. Nous leur devons beaucoup.

La mise en place du Conseil municipal n'ayant pu se faire avant le lundi 25 mai 2020, les nouveaux élus se sont mis à la tâche dès le début du confinement en travaillant régulièrement par visioconférence ou par messagerie électronique pour bien respecter les consignes sanitaires. Nous avons mis en place une cellule sociale qui, via des appels téléphoniques directs, aux familles ou aux voisins, prenait des nouvelles des personnes âgées ou isolées, se renseignait de leurs besoins vitaux (courses et médicaments par exemple livrés à distance). Merci à tous ceux qui ont participé à cette solidarité et c'est cet état d'esprit qui doit nous habiter pour repartir de l'avant.

Je voudrais souligner l'écoute, la disponibilité et la réactivité des services communaux pendant toute cette période qui nous ont permis d'accomplir notre mission, de vous tenir informé par une mise à jour quotidienne du site internet et du panneau lumineux.

De cette période, il faut retenir que l'on ne réussit jamais rien seul, sans une équipe solide. Ecouter et agir, c'est notre engagement, c'est désormais notre mission mais à nous de faire prévaloir l'intérêt général.

Votre Maire.

Roland Besson

sommaire

■ Informations municipales

Conseil municipal.....	4
En mairie.....	5
Abonnement à la Newsletter.....	5

■ Cela s'est passé près de chez vous

Masques.....	5
Dernières commémorations.....	6
Nouveau banc.....	6

■ Vivre à Massieu

Information environnement.....	6
--------------------------------	---

■ La vie de nos associations

Rugby.....	8
Massieu Cyclo Tourisme.....	8
Club de l'amitié.....	8
Sou des écoles.....	9
Ski Club.....	9

■ Zoom sur

Salle polyvalente.....	10
L'accès au Lac de Paladru à nouveau possible.....	10

■ Agenda

Comité des fêtes.....	10
Cours de Yoga.....	11
Fête comme chez vous.....	11

■ Rappel

Nouvel élan à votre parcours professionnel ?.....	12
Nuisances sonores.....	12
Informations pratiques.....	12

Informations municipales

Conseil municipal



Pandémie oblige, la nouvelle équipe municipale s'est réunie en huit clos le 25 mai.

Ce 1^{er} conseil municipal a permis d'élire le maire : **Roland BESSON**, seul candidat à sa propre succession. Et 4 adjoints au maire : **Norbert BOUILHOL**, 1^{er} adjoint. **Christian de BACCO**, 2^e adjoint. **Sylvie GUILLEMOT**, 3^e adjointe et **Christophe FLAYAC**, 4^e adjoint. La nouvelle équipe municipale va ainsi pouvoir prendre pleinement ses fonctions, même si les élus s'étaient déjà mobilisés pendant le confinement.

Premier rang (de gauche à droite) : **Christian De Bacco**, 58 ans, contrôleur qualité, **Norbert Bouilhol**, 54 ans, chef d'entreprise, **Roland Besson**, 72 ans, retraité fonction publique, **Sylvie Guillemot**, 61 ans, éducatrice de jeunes enfants, **Christophe Flayac**, 56 ans, assistant de production.

Deuxième rang : **Daniel Balaye**, 50 ans, responsable pôle orientation MFR, **Pierre Lebres**, 61 ans, retraité en bâtiment, **Stéphanie Bertrand**, 45 ans, infirmière, **Séverine Viorner**, 45 ans, conseillère emploi formation, **Emmanuelle Gautier**, 42 ans, technicienne maritime.

Troisième rang : **Antonio Da Costa De Abreu**, 49 ans, menuisier, **Christian Mousseeff**, 28 ans, artisan plaquiste, **Capucine Jaillette**, 20 ans, étudiante, **Sylvain Prieur**, 47 ans, assistant suivi travaux et **Etienne Pernoud**, 33 ans, éclairagiste de spectacle.

En mairie...

Le 1^{er} juillet 2020, Amandine TOSAN, secrétaire à l'urbanisme et au PLU, qui partage son temps de travail entre Massieu et Billieu, rejoint cette dernière commune pour un temps plein.

Nous la remercions pour son investissement dans le suivi des dossiers et du PLU et nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles responsabilités.

Elle sera remplacée par Valentina GRELIER qui sera chargée en particulier de l'urbanisme et du PLU. Celle-ci partagera son activité entre Massieu et St-Jean-de-Moirans. Nous lui souhaitons la bienvenue au secrétariat.

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du lundi 10 août au vendredi 21 août 2020.

Pour toute urgence, s'adresser à un élu ou au Maire.

Abonnement à la newsletter

Ce bulletin municipal est imprimé sur papier recyclé par un imprimeur du label Imprim Vert, marque respectueuse de l'environnement.

Pour aller plus loin, abonnez-vous pour recevoir votre bulletin municipal sous format numérique sur la page d'accueil de notre site internet www.massieu38.fr

Cela s'est passé près de chez vous

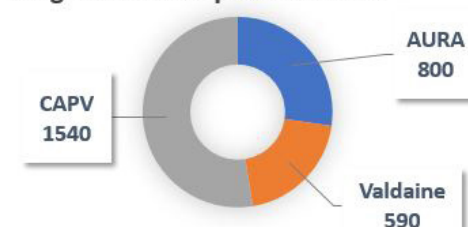
Protégeons-nous du Covid-19

Les week-end du 8 et 15 mai, vous avez été nombreux à croiser nos élus distribuant les masques fournis par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV), la région Auvergne Rhône-Alpes (AURA) et la Valdaine. Chaque habitant (adultes ou adolescents) s'est vu remettre 4 masques lavables, soit un total de 2930 masques pour nous protéger au mieux du virus. Une partie des masques était réservée au personnel communal. La distribution a également permis une visite, des échanges (à distance réglementaire), de prendre des nouvelles de tous mais en particulier des personnes vulnérables et fragiles pendant cette période de confinement à l'aide d'une veille téléphonique et de personnes référentes dans chaque hameau.

Nous remercions les massieutins pour leur accueil.



Origine des masques distribués



Dernières commémorations

Notre cérémonie habituelle de commémoration du 8 Mai 1945 n'a malheureusement pas eu lieu cette année. En effet, suite aux directives du préfet indiquant une présence maximale de cinq personnes, sans celle des enfants et des anciens combattants, nous avons pensé qu'il était préférable de ne pas maintenir cette cérémonie.

Nouveau banc

La marbrerie Prévieux a réalisé un banc avec des blocs de pierre pris dans le haut du parc de Massieu. Début juin, le banc a été mis en place, route de la Davière à la place de celui qui avait été trouvé cassé. Les employés communaux ont rapidement ajouté 2 grosses pierres pour le protéger et rajouté du concassé pour diminuer la hauteur de l'assise.

Bonne promenade pour l'essayer !



Vivre à Massieu

Information environnement

Information sur 3 espèces qui posent problème...

La **chenille processionnaire du pin** (*Thaumetopoea pityocampa*) est la larve d'un papillon. Les cocons des chenilles se créent au faite des pins avant de se vider en longues processions de chenilles urticantes. Elles sont, non seulement, nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer.

MOYEN DE LUTTE

La mésange serait un très bon prédateur des chenilles processionnaires : essayez de mettre des nichoirs autour des pins qui peuvent être touchés. Les chauve-souris, également, joueraient un rôle similaire, alors favorisez leur présence.

Si les cocons sont installés, vous allez devoir agir différemment : **les détruire, les traiter ou les piéger.**



S'il n'y en a que quelques-uns facilement accessibles (éventuellement avec un échenilloir) détachez les nids et brûlez-les. Prenez-soin de bien vous protéger le corps, le visage et les mains.

S'il y en a trop pour faire cela, tournez-vous vers la **lutte biologique en utilisant un traitement naturel** que vous trouverez en jardinerie comme le bacille de Thuringe ou Bactospéine (*Bacillus thuringiensis*), ou des écopièges (de novembre à mai) et des pièges à phéromones (juin – juillet).

Le Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

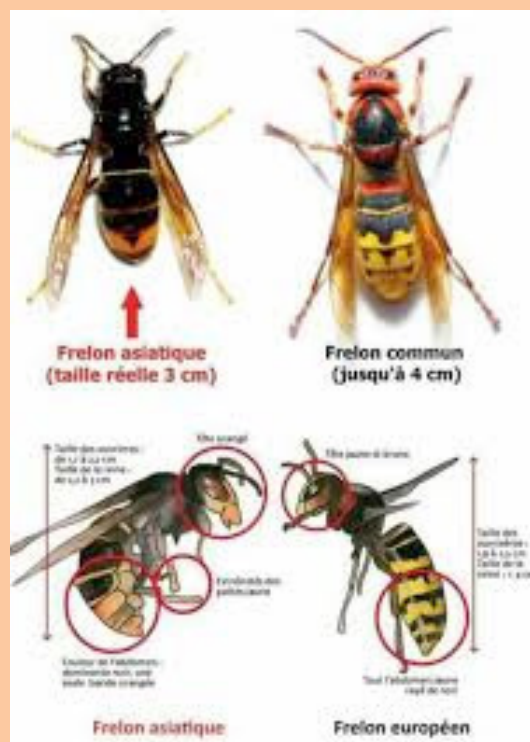
Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS*, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : **frelonsasiatiques.fr**
- En téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** »

FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire.

La Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)

L'éradication de cette plante invasive demande beaucoup d'efforts et de persévérance. Arrachage et fauchage permettent, néanmoins de réduire sa présence, au fil des années.

Alors à vos bêches et bon courage. Le fauchage régulier est assez efficace

La vie de nos associations

Rugby

Malgré la crise sanitaire qui nous a obligés à stopper nos activités sur le terrain, l'école de rugby de Massieu a continué de fonctionner. Plusieurs partenaires du club qui, avant ces événements, avaient pris des engagements avec le club ont continué de nous aider. Des survêtements sponsorisés par les entreprises STGO et SANYBAT ont ainsi pu être remis aux enfants de l'Ecole de Rugby

ainsi qu'aux bénévoles qui s'investissent pour le club. L'agence immobilière SAFTI, représentée par M. CHARED, a aussi participé. Tout le monde s'est retrouvé au stade pour cet événement autour du verre de l'amitié en présence de représentants de l'équipe municipale. Rendez-vous, début septembre, nombreuses et nombreux.



Pour plus de renseignements vous pouvez contacter

Pascal (Président) 06 79 86 42 68

Ophélie (secrétaire) 06 32 55 85 35

Jeff (trésorier) 06 07 31 62 09

Massieu Cyclo Tourisme

Le Massieu Cyclo Tourisme est affilié à la Fédération Française de Cyclo Tourisme.

L'association accueille toute personne désireuse de pratiquer le cyclisme. Outre l'accueil des jeunes de 10 à 18 ans dans son école cyclo, elle propose aux adultes des sorties bi-hebdomadaires locales ou décentralisées.



Elle organise en plus des séjours week-end ou semaine en fonction du nombre de participants.

Pour toute information :

Tél. : **+33 (0) 6 95 34 24 82**

Email : **massieucyclo@gmail.com**

Internet : **<http://massieucyclo.fr>**

Club de l'amitié

Notre club propose à toutes personnes qui désirent passer un agréable moment de convivialité de nous rejoindre, le mercredi après-midi (de 14 h à 17 h) à l'Orangerie, pour jouer aux cartes, scrabble, et divers jeux de société. Nous partageons aussi à cette occasion une petite collation. Nous serons très heureux de vous accueillir.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au tél. : **06 70 12 10 47** ou **04 76 07 51 91**.

Nous espérons pouvoir reprendre nos activités courant septembre, si toutes les conditions sont réunies.

A très bientôt.

Sou des écoles

Après une année scolaire bien particulière pour les enfants de l'école , l'équipe du Sou ne peut organiser la kermesse tant attendue.

Afin de ne pas se séparer sans un petit moment convivial et dire au revoir aux CM2 , le Sou des écoles offrira un goûter après l'école dans le parc de la Murgière.

Ski Club

Depuis 35 ans, le Massieu Ski Club a pour vocation d'offrir aux enfants un accès aux sports de glisse à des conditions démocratiques.

Le Club a connu une belle saison 2019 - 2020, malgré des conditions d'enneigement très délicates. Le bureau et les accompagnateurs ont dû renoncer aux pentes de Saint Pierre de Chartreuse pour emmener les enfants à Lans en Vercors.

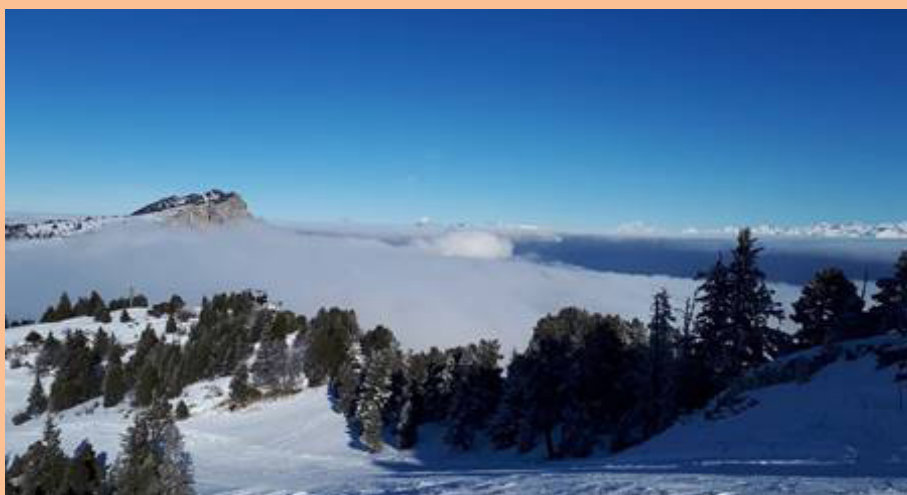
Cependant, les inscriptions étaient au rendez vous dès le début de l'hiver, et de nombreux skieurs occasionnels se sont greffés aux sorties. Plus d'une centaine de jeunes skieurs et accompagnateurs se sont retrouvés le samedi matin de janvier à mars, dans une ambiance détendue et amicale.

La dernière sortie, prévue le 14 mars en Savoie, affichait

complet. Elle a malheureusement dû être annulée en raison des conditions sanitaires. De même, la remise des médailles et la restitution du matériel ont été repoussées.

Le calendrier du club n'est pas encore établi pour 2020-2021 mais les grandes lignes sont les suivantes :

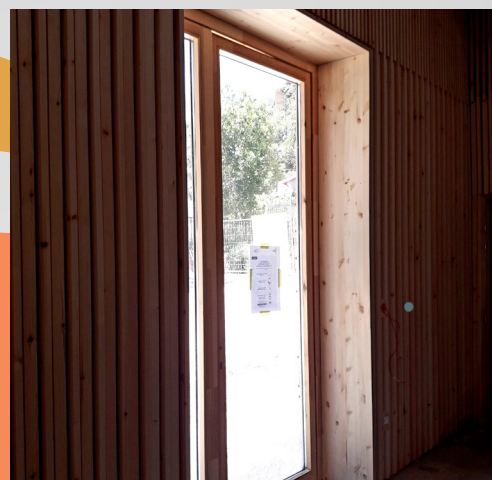
Remise des médailles aux enfants à la rentrée si les conditions permettent un rassemblement, Assemblée Générale en novembre, inscriptions début décembre pour un programme de ski sur 8 semaines les samedis de janvier à mars.



Zoom sur...

Salle polyvalente

Fin d'intervention prochaine pour la menuiserie Carre de Romagnieu, en charge de la pose d'un bardage en lattis spécialement conçu pour absorber le son et améliorer l'acoustique de la nouvelle salle, grâce à une épaisse couche de feutre et laine de roche. Vissée de l'intérieur sur chassiss, cette alternance de latte sur champ et sur plat assure un rendu esthétique original et crée une atmosphère claire et naturelle.



L'accès au Lac de Paladru à nouveau possible

Plage de Montferrat

Ouverte tous les jours en juillet et août.

400 entrées sans réservation : 30 emplacements avec location de transats et parasols sur réservation au 04 76 55 33 94. Plage payante.

Plage de Paladru

Ouverte tous les jours avec 2 créneaux possibles de réservation : 10 h à 14 h et de 14 h 30 à 18 h 30 (nettoyage entre les 2 créneaux). Plage payante.

Réservation en ligne sur internet ou au 06 01 71 93 34.

Plage du Pin

Ouverte tous les jours à partir du 27 juin. Attention 60 personnes max.

Plage tout en herbe avec espaces ombragés (eaux profondes rapidement) avec location de transat et restaurant-glacier. 04 76 93 17 60.

Charavines Plage

La plage reste fermée à la baignade pour le moment, n'étant pas surveillée. Toutefois elle reste accessible pour le farniente !

Plus de détails sur notre site internet : www.massieu38.fr - rubrique actualités

Agenda

Comité des fêtes

L'association Café associatif **Le baratin Massiotin** a gelé son activité depuis l'assemblée générale de février 2020 en attendant sa dissolution.

Un projet de Comité des Fêtes pour participer à l'animation du village devait réunir de nouveaux bénévoles en mars 2020 mais le confinement n'a pas permis de se retrouver pour élaborer ensemble ce projet collectif. Sandrine BEVY, ex-Présidente de l'association vous propose une réunion publique le premier vendredi du mois de septembre soit le 4 septembre 2020 à 20h30 à l'Orangerie afin d'en discuter tous ensemble.

Si vous souhaitez avant cette date la contacter pour montrer votre intérêt pour cette nouvelle association, n'hésitez pas à lui envoyer un mail : comitedesfetesmassieu@gmail.com

Cours de Yoga...



YOGA EMMA

... en extérieur cet été

Venez découvrir ou poursuivre votre pratique de yoga cet été dans le magnifique parc de Massieu. Compte tenu des protocoles sanitaires, il faudra apporter votre tapis, une petite couverture, éventuellement un coussin et des briques si vous en avez.

Dates : mardi et jeudi soir à **18h30** du **4** au **20 août**.

Durée : Cours de 1 h 15

Lieu : Parc de Massieu, en dessous de la mairie.

Tarif : 10€

Nombre de places limité à 10 personnes. Accessible à tous.

... à l'orangerie dès le mois de septembre 2020, cours collectifs pour adulte

Vous souhaitez vous assouplir, dénouer des nœuds musculaires, apaiser votre mental, mieux gérer votre stress et autres émotions ? Le yoga vous apportera cela et bien plus encore.

Emmanuelle BERNARD vous propose des cours de viniyoga à Massieu. Un Yoga inspiré des textes Indiens adapté à notre vie d'Occidentaux et à tous.

Horaires

Le lundi de 19h à 20h15
Le mardi de 18h30 à 19h45
Le mercredi de 8h45 à 10h et de
10h15 à 11h30

Tarifs

15 € / un cours seul
50 € / 4 cours
120 € / 10 cours
330€ / an (33 cours)

Réductions pour situation particulière, inscription de plusieurs membres de la famille.

Groupe de 10 à 12 personnes, dans le respect des règles sanitaires. Pour cela, il faudra apporter votre tapis, une couverture et éventuellement un coussin et des briques (peuvent être fournies).

Des ateliers mensuels seront proposés sur des thèmes tout au long de l'année.

Pour vous renseigner et/ou vous inscrire, prenez contact : **Emmanuelle Bernard**

Tél. : **06 87 46 51 29** • Site : **<https://yoga-emma.fr/>** • E-mail : **contact@yoga-emma.fr**

Fête comme chez vous

Fête comme chez vous#2020

VENDREDI 28 AOÛT

Vous pouvez, vous aussi, faire partie de l'aventure, en rejoignant la Compagnie Naüm, pour vivre un moment chahuté, drôle et antidouleur.

POUR INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS : RÉMI 06.28.06.01.65

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES EN VALDAINE, AVEC LA PARTICIPATION DES COMMUNES DE MERLAS, MASSIEU, SAINT-BUEIL, VELANNE, VOISSANT, CLIC & CLAP ET LA COMPAGNIE NAÜM.

Des spectacles, des concerts, du cinéma, des rencontres, des surprises.

Une semaine festive avec des artistes dans les communes et un temps fort à Saint Bueil le vendredi 28 août.



Rappel

Nouvel élan à votre parcours professionnel ?

Vous avez besoin d'élaborer un projet professionnel, de vous perfectionner, d'acquérir de nouvelles compétences, de valider vos acquis ou envie de lancer votre propre activité ?

Grâce à un accompagnement sur mesure, un conseiller-expert de la Maison de l'Emploi s'adaptera à votre rythme, à vos besoins, tout en vous guidant pour mettre en œuvre votre projet.

Contactez-nous au **04 76 93 17 18**

ou par mail : **maison.emploi@paysvoironnais.com**

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997 précise que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le



voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Vous ne le savez peut-être pas, mais quiconque est à l'origine d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité peut être sanctionné. Cela est vrai à toute heure du jour et de la nuit. Contrairement aux idées reçues, le tapage nocturne n'est pas le seul à pouvoir être sanctionné et le volume de la sono n'est pas un gage de réussite des fêtes ou anniversaires.

informations pratiques

Secrétariat de mairie

Horaires

Lundi : 13H30 – 15H30
(Toute démarche et urbanisme)

Mardi : sur RDV
projets d'urbanisme

Mercredi : fermeture
du secrétariat

Jeudi : 16H00 – 19H00

Téléphone

04 76 07 52 79

Courriel

mairie.massieu@
paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie

itinérante de la Valdaine
06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à
Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La
Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté
d'Agglomération du
Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des finances
publiques de Voiron

04 76 67 04 40

Centre des impôts
Voiron Trésorerie

04 76 05 88 35